



## Free reclame 148 euros pour une facture deja payee et pour d'autr

Par **EMMERAUDE**, le **26/02/2009** à **17:02**

SUITE A UNE PROVISION INSUFFISANTE D'UN MONTANT DE 39,99EUROS PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE J'AI REGLER CETTE FACTURE PAR CHEQUE A FREE POUR LA FACTURE DU MOIS D'AOUT 2008 C'EST LA PREMIERE FOIS QUE CELA M'ARRIVAIT SA FAIT PLUS DE 3ANS QUE JE SUIS CHEZ FREE. LE CHEQUE EST DEBITER JUSQUE LA SA VA. 4MOIS APRES EN DECEMBRE JE RECOIS UNE MISE EN DEMEURE D'UNE SOCIETE DE RECOUVREMENT MANDATER PAR FREE; j'appel free a DE NOMBREUSE REPRISE ON NE RETROUVE PAS LE CHEQUE DANS UN SERVICE ALORS QU'UN AUTRE SERVICE DE FREE TROUVE CETTE PREUVE; L'ON ME DIT DE FAXER MON RELEVÉ DE COMPTE DU MOIS D'AOUT QUAND JE RAPEL ON NE LE RETROUVE PAS NON PLUS. LE 17 DECEMBRE IL SUSPEND MA LIGNE MOTIF IMPAYEE DU MOIS D'AOUT JE VAIS VOIR LES CONSOMMATEURS QUI LEUR DEMANDE LA REGULARISATION DE MA SITUATION AINSI QUE LA RESILIATION DE MON CONTRAT IL REFUSE ET PRETEXTE QUE C'EST UNE AUTRE LIGNE DONT J'ETAIS TITULAIRE QUI N'AI PA PAYER. J'AVAIS FAIS UN CHANGEMENT D'ADRESSE ET CE N'ETAIT PAS LA PREMIER FOIS CHEZ FREE ON NE FACTURE PAS LES DEUX LIGNES SEPAREMENT IL NI A QU'UNE FACTURE QUI COMPREND QUAND L'ANCIEN ABONNEMENT SE TERMINE AVEC UN PRORATA POUR LE NOUVEL ABONNEMENT; APRES CE MENSONGES CONSOMMATEURS ME DEMANDENT DE METTRE OPPOSITION SUR MA LIGNE ET DE RENVoyer LE MATERIEL CHOSE QUE J'AI FAITE EN GARDANT TOUTE LES PREUVES MALGRE CELA FREE ME DEMANDE 148 AUJOURD'HUI 26 FEVRIER 2009 POUR UNE FACTURE DU MOIS D'AOUT QUE J'AI DEJA PAYER AINSI QUE LA FACTURE DE JANVIER ET FEVRIER 2009 ALORS QUE JE N'EST PAS ACCES A LEUR SERVICE DEPUIS LE 17 DECEMBRE 2008; JE NE CONSENT PAS A CE PAIEMENT CAR C'EST DE L'ARNAQUE DE L'ABUS JE NE CONSENT QU'A UNE

CHOSE C'EST PAYER LES DEUX PREMIERE SEMAINES DE DECEMBRE CAR LA LIGNE A ETE SUSPENDU LE 17 DECEMBRE 2008 ET NON LE RETE NI TOUT LABONNEMENT DE DECEMBRE PUISQUE DEPUIS LE 17 JE N'AVAIS PLUS ACCES A FREE.POUVEZ VOUS M'APPORTEZ UNE REPONSE J'AI L'IMPRESSION DE TOURNER EN ROND ET QUE FREE ME HARCELERA DE MISE EN DEMEURE PENDANT ENCOR DES ANNEES ET QUE LES CONSOMMATEURS N'ARRIVERONT A RIEN

Par **gloran**, le **27/02/2009** à **17:58**

Bonjour, rnrnMerci d'écrire en minuscules, sur les forums les majuscules signifient qu'on crie. Et aérez un peu ce pavé.rnrnJe pourrais vous répondre probablement précisément, mais j'ai mal aux yeux dès la première ligne. Reprenez votre message et rédigez le en minuscule merci pour les bénévoles de ce forum.rnrnEn 2009, les gens sont quand même censés connaître le fonctionnement d'internet et des forums quand ils les utilisent, ainsi que les règles de base de na "netiquette".rnrnCordialement

Par **EMMERAUDE**, le **16/03/2009** à **12:07**

NON EN 2009 LES GENS NE SONT PAS SENSES CONNAITRE VOS STUPIDES REGLES DE BASE.voua avez mal aux yeux des la premiere ligne achetez vous des lunettes et je me suis deja enseigner aupres de vrai pro

Par **gloran**, le **16/03/2009** à **20:53**

OK pas de souci. rnrnJe laisse le soin aux bénévoles de ce forum, comme moi, de juger de la pertinence de répondre à une personne qui porte une telle estime au travail et au temps qu'ils consacrent aux autres.

Par **Visiteur**, le **17/03/2009** à **08:19**

salut gloran,rnrnj'ai mis mes lunettes.... mais j'ai laissé tombé à la deuxième ligne...rnrnet je n'ai pas du tout envie de perdre mon temps avec des personnes comme emmeraude.... qui pensent que derrière leur écran, c'est un robot qui lit et répond....rnrnamicalement